



KARATE

CIRCULAIRE D'ORGANISATION CHAMPIONNAT D'ACADEMIE

Mercredi 06 décembre 2017

Dojo Emile BONADOT
11, rue Raymond Poincaré
SENS

HORAIRES

10 h 00 – 10 h 45	Accueil et pesée
10 h 45 – 11 h 45	Formation Jeunes Officiels
11 h 45 – 12 h 45	Repas et préparation de la répartition des JO
13 h 00 – 14 h 00	tous les compétiteurs sur le tapis –répartition des jeunes juges et Kata
14 h 00- 15 h 30	Combat
16 h 00	remise des récompenses
16 h 30	fin prévisionnel de la rencontre

Accueil des B2 (jusqu'au niveau Acad.)

EN CAS DE PROBLEME

Catherine LEPETZ Bureau : 03 80 53 30 06 ou Port. 06 88 58 48 33

CATEGORIE

B2 → pas de qualification au Championnat de France

Collèges : B3, M1, M2, C1

Lycées : M1, M2, C1, C2, J1, J2

COMPOSITION D'EQUIPE

2 à 4 compétiteurs dont un kata fille et un kata garçon + un jeune officiel non compétiteur de niveau académique.

- 1 jeune coach compétiteur, rotation possible entre les équipiers.
- Mixité obligatoire.

CATEGORIE DE POIDS

	B3 et Minimes	Cadets	Juniors
Filles	- 46 Kg	- 50 Kg	- 55 Kg
	- 53 Kg	- 57 Kg	
	+ 53 Kg	+ 57 Kg	+ 55 Kg
Garçons	- 46 Kg	- 60 Kg	- 60 Kg
	- 53 Kg	- 70 Kg	- 67 Kg
	+ 53 Kg	+ 70 Kg	+ 67 Kg

GESTION DE LA COMPETITION

Gilles VENET
Marion SELLIER
Nathalie BENOIT (responsable Jeunes Juges)

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT D'ACADEMIE

Compétition individuelle kata et combat par catégorie d'âge et de poids.

La formule des rencontres est sous forme de poules.

Les deux meilleurs résultats combats (garçon **et** fille), le kata fille **et** le kata garçon sont pris en compte pour le classement de l'équipe.

Rencontre individuelle par catégorie de poids, d'âge et de sexe

Le tournoi de KARATE comprend des compétitions KUMITE et KATA.

Les compétitions KUMITE sont divisées en combats individuels.

Venir avec protections poings, pieds et ceintures rouges et bleues – l'organisation fournira les plastrons et casques

Combat : 2 minutes maximum pour toutes les catégories

1 Jeune Officiel obligatoirement à partir de 2 inscrits par établissement à la compétition

Le coach est introduit dans la compétition, il pourra être compétiteur. Il sera visible grâce au port d'une chasuble prêtée par l'organisateur.

MODALITE D'INSCRIPTION

L'inscription en ligne **est obligatoire** avant le **1^{er} décembre 2017** à midi sur [https://opuss.unss.org/mon-espace/ma région/calendrier](https://opuss.unss.org/mon-espace/ma-region/calendrier)

La feuille de composition d'équipe **DOIT** être éditée après la saisie, imprimée, signée par le chef d'établissement et présentée à l'accueil

ACCUEIL DE CRETEIL & VERSAILLES

De nouveau, cette année, les académies de Créteil et de Versailles participeront à cette compétition.

SECTIONS SPORTIVES

Tout élève ayant été inscrit en SSS dans les deux années précédentes (2015 – 2016 et/ou 2016 – 2017), ne sera pas autorisé à concourir en équipe d'établissement, à l'exception d'un changement d'établissement.

Ce listing sera à disposition des services UNSS le 23 décembre 2017.

MODALITE DE QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE :

Qualification au Championnat de France à l'issue de la rencontre
2 à 4 compétiteurs dont 1 kata fille et 1 kata garçon.

1 jeune coach est recommandé au championnat d'académie mais il est **OBLIGATOIRE** lors d'une qualification au championnat de France

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Mercredi 21 mars 2017 au vendredi 23 mars 2018 à Lille (Lille)